
Délibération du Comité Syndical n° 2020/02/13-19

Séance du 13 FÉVRIER 2020

Objet : **RESSOURCES HUMAINES - autorisation donnée au président de modifier le tableau des emplois**

membres en exercice :	79
membres présents :	40
pouvoirs :	9
membres votants :	49
votes pour :	49
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20200213-2020_02_13-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2020

L'an deux-mille-vingt, le 13 février à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime légalement convoqués le 6 février 2020, se sont réunis dans l'hémicycle de l'hôtel du Département à Rouen, sous la présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

	CLÉ	Représentant	Présent
1	1 entre Seine et Manche	Grégoire MICAUX	Ex.
2	1 entre Seine et Manche	Jean-Pierre BONNEVILLE	Ex.
3	1 entre Seine et Manche	Christian GRANCHER	Ex.
4	1 entre Seine et Manche	Yves KIFFER	
5	1 entre Seine et Manche	Jacqueline NAUDIN	Ex.
6	1 entre Seine et Manche	Hervé LEPILEUR	X
7	1 entre Seine et Manche	Daniel LEMESLE	Ex.
8	1 entre Seine et Manche	Bernard RIBET	Ex.
9	1 entre Seine et Manche	Daniel SOUDANT	Ex.
10	1 entre Seine et Manche	Jean-Marie JEANNE	Ex.
11	1 entre Seine et Manche	Jocelyne GUYOMAR	Ex.
12	1 entre Seine et Manche	Jacques DELLERIE	Ex.
	1 entre Seine et Manche	Cyriaque LETHUILLIER(S)	
13	2 de la région de Fécamp – Goderville	Jean-Marie CROCHEMORE	X
14	2 de la région de Fécamp – Goderville	Guy FONTANIÉ	
15	2 de la région de Fécamp – Goderville	Michel LOISEL	X
16	2 de la région de Fécamp – Goderville	Hervé CHEDRU	Ex.
17	2 de la région de Fécamp – Goderville	Benoît DESCHAMPS	
18	3 du Pays de Caux	Carmen BLEAUDY	Ex.
19	3 du Pays de Caux	Yvon PESQUET	X
20	3 du Pays de Caux	Gilles LARCHER	X
21	3 du Pays de Caux	Thierry LECARPENTIER	X

	CLÉ		Représentant	Présent
22	4	de Caux - Vallée de Seine	Hubert MAILLET	X
23	4	de Caux - Vallée de Seine	Isabelle RENOUF	
24	4	de Caux - Vallée de Seine	Sylvain DELTOUR	X
25	4	de Caux - Vallée de Seine	Marcel VAUTIER	X
26	4	de Caux - Vallée de Seine	Gilles AMAT	
27	4	de Caux - Vallée de Seine	David SABLIN	Ex.
	4	de Caux - Vallée de Seine	Jean-Luc COUTURIER (S)	
28	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	Laurent VASSET	X
29	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	André-Pierre BOURDON	X
30	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	Jean BUGEON	X
31	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	Christian FAUQUET	X
32	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	Claude LEFEBVRE	Ex.
33	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	Gérard COLIN	
	5	de la Côte d'Albâtre - Valmont	Pascal LECOURT (S)	
34	6	de la région de Luneray	Alain LETARD	
35	6	de la région de Luneray	Stéphane MASSE	Ex.
36	6	de la région de Luneray	Daniel BEUX	
37	6	de la région de Luneray	Jean-François BLOC	X
38	7	de la région de Pavilly - Yerville	Chantal VERHALLE	X
39	7	de la région de Pavilly - Yerville	Xavier VANDENBULCKE	X
40	7	de la région de Pavilly - Yerville	Francis BELLENGER	X
41	7	de la région de Pavilly - Yerville	Daniel GRESSENT	X
42	7	de la région de Pavilly - Yerville	Daniel COLLARD	Ex.
	7	de la région de Pavilly - Yerville	Jean-Louis LUC (S)	
43	9	de la région de Buchy	Daniel BARBIER	Ex.
44	9	de la région de Buchy	Patrick CHAUVET	X
45	9	de la région de Buchy	Lionel SAILLARD	X
46	9	de la région de Buchy	Patrick GUERARD	Ex.
47	9	de la région de Buchy	Anne-Marie DELAFOSSE	X
48	9	de la région de Buchy	Colette BERTRAND	X
	9	de la région de Buchy	Jacques AMEDÉE (S)	
49	10	de la région de Bellencombre – Longueville – Tôtes	Hugues OGDEN	Ex.
50	10	de la région de Bellencombre – Longueville – Tôtes	Alain DEPRÉAUX	Ex.
51	10	de la région de Bellencombre – Longueville – Tôtes	Gérard JOUAN	X
52	10	de la région de Bellencombre – Longueville – Tôtes	Hubert LEPLICHER	X
53	10	de la région de Bellencombre – Longueville – Tôtes	Norbert GAINVILLE	X
54	11	de la région Dieppoise	Daniel JOFFROY	X
55	11	de la région Dieppoise	Patrick MARTIN	Ex.
56	11	de la région Dieppoise	Annie PIMONT	Ex.
57	11	de la région Dieppoise	Michel MÉNIVAL	
58	11	de la région Dieppoise	Daniel LEFEVRE	Ex.
59	11	de la région Dieppoise	Pierre SORIN	X
60	12	de la région de Criel – Incheville – Londinières	Jacky LEVEQUE	X
61	12	de la région de Criel – Incheville – Londinières	Jean-Marie DUMOUCHEL	X
62	12	de la région de Criel – Incheville – Londinières	Jean-Pierre TROLEY	Ex.

	CLÉ		Représentant	Présent
63	12	de la région de Criel – Incheville – Londinières	Daniel ROCHE	X
	12	de la région de Criel – Incheville – Londinières	Joël COULOMBEL (S)	
64	13	de la région d'Aumale – Blangy - Neufchâtel	Virginie LUCOT-AVRIL	Ex.
65	13	de la région d'Aumale – Blangy - Neufchâtel	Gérard GROMARD	Ex.
66	13	de la région d'Aumale – Blangy - Neufchâtel	Jean-Claude BECQUET	X
67	13	de la région d'Aumale – Blangy - Neufchâtel	Daniel VAN HULLE	Ex.
68	13	de la région d'Aumale – Blangy - Neufchâtel	Rémy TERNISIEN	X
	13	de la région d'Aumale – Blangy - Neufchâtel	Evelyne COUET (S)	
69	14	du Pays de Bray	Gérard LESUEUR	X
70	14	du Pays de Bray	Michel DELILLE	X
71	14	du Pays de Bray	Michel LEJEUNE	X
72	14	du Pays de Bray	Georges FLEURBAEY	X
73	14	du Pays de Bray	Jérôme GRISEL	X
74	16	des Portes Nord-Ouest de Rouen	Roger LEGER	Ex.
75	16	des Portes Nord-Ouest de Rouen	Jean-Pierre PETIT	X
76	16	des Portes Nord-Ouest de Rouen	Christian POISSANT	Ex.
77	16	des Portes Nord-Ouest de Rouen	Paul LESELLIER	X
78	16	des Portes Nord-Ouest de Rouen	François DUPUIS	
79	16	des Portes Nord-Ouest de Rouen	Yves LOISEL	X

(S) : suppléant de la CLÉ

Ex. : excusé(e)

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Grégoire MICAUX	1	Norbert GAINVILLE	10
2	Christian GRANCHER	1	Hervé LEPILÉUR	1
3	Jean-Marie JEANNE	1	Chantal VERHALLE	7
4	Jacques DELLERIE	1	Jérôme GRISEL	14
5	Hervé CHEDRU	2	Jean-Marie CROCHEMORE	2
6	Daniel COLLARD	7	Xavier VANDENBULCKE	7
7	Alain DEPRÉAUX	10	Gérard JOUAN	10
8	Daniel LEFÈVRE	11	Daniel JOFFROY	11
9	Christian POISSANT	16	Paul LESELLIER	16

Secrétaire de séance :

Monsieur Laurent VASSET a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2020/02/13-19

OBJET : RESSOURCES HUMAINES - autorisation donnée au président de modifier le tableau des emplois

VU :

- la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,
- la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

CONSIDÉRANT :

- Que le départ en retraite de Monsieur Yannick LECLERC à compter du 1^{er} juillet 2020 entraîne la vacance d'un poste de Responsable de secteur H/F à temps complet, soit 35/35^{ème}. Le recrutement doit être proposé sur tous les grades du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
- Qu'un poste de Responsable du service efficacité et rénovation énergétique H/F doit être créé à temps complet, soit 35/35^{ème}. Le recrutement doit être ouvert aux grades d'ingénieur territorial et d'ingénieur principal.
- Qu'un poste de Chargé(e) de mission efficacité et rénovation énergétique H/F doit être créé à temps complet, soit 35/35^{ème}. Le recrutement doit être ouvert à tous les grades du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
- Qu'un poste pour accroissement temporaire d'activité avait été créé par la délibération n°2019/03/27-22 du 27 mars 2019 au sein du service comptabilité. Cet emploi représente désormais un besoin permanent. Il est donc nécessaire de créer un poste d'Assistant(e) de gestion financière et administrative H/F, à temps complet, soit 35/35^{ème}. Le recrutement doit être ouvert au grade d'adjoint administratif territorial.

PROPOSITION :

Le Président propose de modifier le tableau des emplois des effectifs de la manière suivante :

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire de service
EMPLOIS PERMANENTS			
DGS	A	1	35 heures
Ingénieur principal	A	2	35 heures
Ingénieur	A	2	35 heures
Attaché	A	1	35 heures
Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	6	35 heures
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	3	35 heures
Technicien	B	1	35 heures
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	35 heures
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	1	35 heures
Rédacteur	B	1	35 heures
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	1	35 heures
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	6	35 heures
Adjoint administratif territorial	C	5	35 heures
Adjoint technique territorial	C	1	35 heures

TOTAL EMPLOIS PERMANENTS	A	6	35 heures
	B	13	35 heures
	C	13	35 heures
EMPLOIS PERMANENTS VACANTS			
Ingénieur territorial, Ingénieur principal	A	1	35 heures
Technicien territorial, Technicien principal de 2 ^{ème} classe, Technicien principal de 1 ^{ère} classe, Rédacteur territorial, Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe, Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe.	B	1	35 heures
Technicien territorial, Technicien principal de 2 ^{ème} classe, Technicien principal de 1 ^{ère} classe.	B	2	35 heures
Adjoint administratif territorial	C	1	35 heures
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS VACANTS	A	1	35 heures
	B	3	35 heures
	C	1	35 heures

Soit 32 agents permanents en poste.

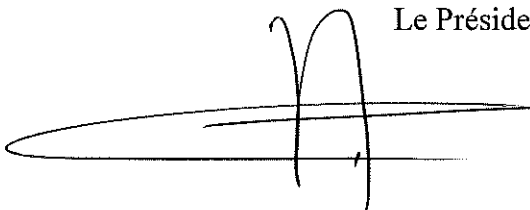
Où cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- **ADOpte** la modification du tableau des emplois du SDE76 ainsi proposée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Patrick CHAUVET.



